

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil lundi, le 29 août 2018, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Karine Montminy	siège 2
Marcel Blouin	siège 3
Robert Fontaine	siège 5
Marc Fontaine	siège 6

Absents :

Gaétan Fautoux	siège 1
Sylvie Cholette	siège 4

tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Édith Rouleau est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Après avoir constaté le quorum, Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 03.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous reproduit.

Résolution 2018-08-171

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire qui est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Poste d'adjointe administrative;
4. Achat de sable;
5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE le poste d'adjointe administrative est maintenant disponible parce que madame Sonia Doiron a donné sa démission;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à passer un appel de candidatures pour le poste d'adjointe administrative sur les sites de la MRC de Coaticook et de Saint-Malo, dans le journal Le Haut-St-François, Emploi

Québec, le Crieur public ainsi que toutes les municipalités de la MRC de Coaticook, à la résolution 2018-02-33.

ATTENDU QUE les candidates sélectionnées ont été rencontrées pour le poste le lundi 27 août 2018 à la municipalité de Saint-Malo;

Résolution 2018-08-172

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

QUE madame Marie-Ève Breton est engagée comme adjointe administrative par la municipalité de Saint-Malo et elle entrera en fonction à partir du 11 septembre 2018.

QUE la rémunération de madame Marie-Ève Breton lui sera versée selon l'entente passée avec elle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS.

4. ACHAT DE SABLE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo a procédé par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont fait parvenir leurs prix pour le sable de la voirie de Saint-Malo et pour le contrat du MTQ;

Résolution 2018-08-173

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera entre 1 500 et 1 800 tonnes à 6,45 \$ la tonne sans les taxes applicables de *H. M. Lambert Excavation Inc.* pour les besoins de la Municipalité pendant l'hiver.

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera entre 1 700 et 2 200 tonnes à 3.95 \$ la tonne sans les taxes applicables de Gravière de l'Estrie pour les besoins du ministère des Transports du Québec pendant l'hiver.

QUE si le sable disponible pendant la saison ne répond pas aux normes fixées dans l'appel d'offres, la Municipalité verra à s'approvisionner ailleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE POINTS DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

Aucun-e citoyen-ne est présent-e parmi l'assistance

6. LÉVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la levée de la séance extraordinaire à 19 h 20.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière